

Réunion du Comité de Pilotage du 17 janvier 2019

Compte-rendu de la réunion

Site Natura 2000 FR 2410016

« Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine »



Ce compte-rendu ne prétend pas à l'exhaustivité. Il vise à reprendre les principales interventions, remarques et discussions des intervenants et des membres du Comité de pilotage, sur la base de prises de notes réalisées durant la réunion.



UNION EUROPÉENNE

FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



Personnes présentes :

Nom prénom	Structure
ADIEN Frédéric	Office National des Forêts (ONF)
ANGLIO Grégory	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Centre-Val de Loire - <i>Chargé de mission des espaces naturels des départements Cher et Indre et Loire</i>
BACHET Jocelyne	Association pour la Santé la Protection et l'Information sur l'Environnement (ASPIE) – <i>Secrétaire</i>
BAETA Jean-Frédéric	Groupe Régional Cigogne Noire Centre – <i>Président</i>
BAETA Renaud	ANEPE Caudalis – <i>Chargé de missions biodiversité</i>
BLANCHARD Patrick	Centre Régional de la Propriété Forestière Bretagne - Pays de la Loire – <i>Ingénieur forêt environnement</i>
CADO Philippe	Association Peupliers de Centre Val de Loire – <i>Président</i>
CHARTIN Christophe	Association Les Cavités Souterraines 37 – <i>Président</i>
CHENAL Alice	Ligue de Protection des Oiseaux Touraine – <i>Chargée d'études</i>
COLAS Sébastien	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Centre-Val de Loire
COROLLER Clément	Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Touraine Val de Loire (CPIE TVL) – <i>Chargé de mission biodiversité</i>
CRESPO Thierry	Association Nationale pour la Protection des Eaux & Rivières Truites, Ombres, Saumons (ANPER-TOS) – <i>Membre</i>
DE LA BOUILLERIE Olivier	Fédération des chasseurs du Maine-et-Loire - <i>2e Vice-Président Administrateur du Baugeois</i>
DESVAUX Lucie	Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire (CCTOVAL) – <i>Animatrice Natura 2000</i>
DUPORT Pascale	Sous-préfecture de Chinon
ELOY Thierry	Mairie de Mazières-de-Touraine - <i>Maire</i>
EVEILLEAU Claire	Mairie de Noyant-Villages – <i>Chargée de développement territorial</i>
GALLARD Jacques	Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire (CCTOVAL)- <i>Chargé de missions environnement</i>
GODEFROY Gérard	Fédération des chasseurs d'Indre-et-Loire – <i>Membre</i>
GUENESCHEAU Yvon	Ligue de Protection des Oiseaux de l'Anjou

GUILLAUD L	Agence Française pour la Biodiversité – SD 37
HUET Patrick	Mairie de Channay-sur-Lathan – <i>Adjoint au maire</i>
JONVILLE Sophie	Sauvegarde de l'Anjou
LACARELLE Jean-Marc	CRPF Pays de la Loire – Syndicat des propriétaires forestiers de l'Anjou – <i>Président</i>
LAUER Marine	Centre Régional de la Propriété Forestière Centre/Ile de France – <i>Ingénieure Environnement</i>
LEDUC Vinciane	Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT) – <i>Chargée de projets biodiversité</i>
LESAGE Bruno	Office National pour la Chasse et la Faune Sauvage (ONCFS) – SD 37
MASSE Franck	Centre Régional de la Propriété Forestière Centre (CRPF) – <i>Technicien forestier Indre-et-Loire</i>
MELO Isabelle	Mairie de Channay sur Lathan (<i>Maire</i>) – Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire (CCTOVAL) <i>Vice-Présidente Environnement, Natura 2000 et GÉMAPI</i>
NICOLAS Yann	Fédération de pêche du Maine-et-Loire
NION Pierre	Commission Biodiversité du PNR Loire-Anjou-Touraine – Mairie de Benais <i>Adjoint au maire</i>
PATURAUD Guy	Fédération de pêche du Maine-et-Loire - <i>Président</i>
PEGE Patrice	Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) - <i>Président</i>
PENHOAT Annie	Direction Départementale des Territoires du Maine-et-Loire (DDT 49) – <i>Responsable Mission Environnement Biodiversité Service Eau Environnement Forêt</i>
PINARD Pascal	Direction Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire (DDT 37) – <i>Responsable unité Forêt et Biodiversité</i>
PRESENT Julien	Ligue de Protection des Oiseaux Touraine – <i>Chargé d'études</i>
REILLE Antoine	Syndicat des Forestiers privés de Touraine - <i>Président</i> Centre régional de la Propriété Forestière Ile de France-Centre Val de Loire – <i>Vice-président</i>
RICHET Patrick	Association Nature et patrimoine en Gâtine des Landes – <i>Président</i>
RINGENBACH Olivier	Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) <i>Vice-président</i> – Mairie de Continvoir
RIQUET Olivier	Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine – <i>Animateur Natura 2000</i>
ROCHIER Damien	Ligue de Protection des Oiseaux de l'Anjou – <i>Chargé de mission études et conservation</i>
ROYER Marc	Agence Française pour la Biodiversité 49
VANDEWEGHE Renaud	Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire (CCTOVAL) – <i>Directeur Général des Services</i>

Personnes excusées :

Nom prénom	Structure
BELLOUARD Cyril	Pôle Biodiversité et Littoral, Direction Transition Énergétique et Environnement, Région Pays de la Loire – <i>Responsable du pôle</i>
BOISSEAU Olivier	Comité Départemental de Course d’Orientation 37 – <i>Président</i>
BRIAND Philippe	Tours Métropole – <i>Président</i>
BUZANCE Damien	Fédération départementale de pêche 37 – <i>Chargé d’études</i>
CHALOPIN Philippe	Communauté de communes du Baugeois Vallée – <i>Président</i>
FREMONT Henry	Chambre d’Agriculture 37 – <i>Président</i>
GONZALEZ Bernard	Préfecture de Maine-et-Loire – <i>Préfet</i>
HARDY Hubert	Mairie de Hommes - <i>Maire</i>
LEPROUST Gilles	Mairie de Allonnes – <i>Maire</i>
MONDION Julien	Conservatoire Botanique Bassin Parisien – <i>Chargé d’études flore</i>
OTTO-BRUC Cécile	Conservatoire des espaces naturels (CEN) Centre-Val de Loire – <i>Responsable du développement territorial antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher</i>
PAUMIER Jean-Gérard	Conseil départemental d’Indre-et-Loire – <i>Président</i>
ROIRON Pierre-Alain	Pays de Loire Nature – <i>Président</i>
TUBIANA Sophie	Communauté d’Agglomération Saumur Val de Loire – <i>Vice-présidente Biodiversité et milieux aquatiques</i>
VERCRUYSSÉ Rémi	Communauté d’Agglomération Saumur Val de Loire – <i>Technicien rivière et biodiversité</i>

Introduction

Mme Isabelle MELO, présidente du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine » remercie les personnes présentes pour cette réunion.

Elle rappelle à l'assemblée que la communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire s'est engagée dans l'animation du site Natura 2000 « Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine » lors du dernier comité de pilotage du site, organisé en juillet 2017.

L'année 2018 a ainsi permis d'amorcer une nouvelle période d'animation triennale (2018-2021) avec pour objectifs de développer des actions concrètes sur le territoire et de faire vivre le site au sein des dynamiques locales.

Mme MELO précise que l'année 2018 fut marquée par l'arrivée de **Lucie DESVAUX** au poste d'animatrice Natura 2000, qui, au travers de l'animation de ce 1^{er} COPIL, veille à informer et échanger sur les grands éléments qui ont ponctué cette année intense.

La présidente du Copil conclut en évoquant que cette rencontre est avant tout un temps de concertation ; les interventions et les questions étant donc les bienvenues.

Lucie DESVAUX présente l'ordre du jour de la séance :

1/ Le réseau Natura 2000 en quelques mots – Grégory ANGLIO, Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre-Val de Loire (DREAL CVL) ;

2/ Bilan de l'animation 2018 du site Natura 2000 : relance de la vie du territoire ; la communication autour du site Natura 2000 et les nouveaux outils associés ; un projet de contrat Natura 2000 ; des projets accompagnés dans la réalisation d'évaluations des incidences – Lucie DESVAUX, animatrice Natura 2000 ;

3/ Les suivis ornithologiques de 2018 - Julien PRESENT (LPO Touraine) et Damien ROCHIER (LPO Anjou) ;

4/ Les perspectives pour l'animation 2019 : Animation forestière et suivi du pic cendré dans les peuplements forestiers du territoire.

5/ Questions diverses

A l'issue de ce temps en salle, un temps d'échange en extérieur est proposé. Nous nous rendrons sur le site du lac de Rillé (37). Les échanges engagés en salle pourront ainsi être illustrés sur site (enjeux ornithologiques, évaluation des incidences...) et développés. Un pot de l'amitié clôturera la séance.

Les diaporamas présentés lors de la réunion sont annexés à ce compte-rendu.

1 – Le réseau Natura 2000 en quelques mots :

Afin que tous les membres de l'assemblée soient au fait des éléments clés du réseau Natura 2000 et de son fonctionnement, **M. ANGLIO** (DREAL CVL) rappelle les points suivants :

- Natura 2000 est un **réseau de sites européens** désignés en réponse à deux directives européennes « Habitat – Faune – Flore » et « Oiseaux » ; ces sites ciblent des espaces remarquables de par la biodiversité qu'ils abritent.

- L'animation d'un site Natura 2000 s'organise autour d'un **Comité de pilotage** (instance de concertation) et d'un **Document d'Objectifs** (DOCOB) (document cadre de l'animation du site – diagnostic, enjeux, objectifs, actions). Ces outils « vivent » sous **l'engagement** impliqué **d'une collectivité locale**, qui pilote l'animation du site Natura 2000 pour 3 ans. Cette animation est soutenue financièrement par l'Etat et l'Union Européenne.

- Le site Natura 2000 « Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine » est une « Zone de Protection Spéciale » (choisie au titre de la Directive Oiseaux) qui s'étend sur 28 communes, 2 départements et 2 régions. C'est un territoire vaste (43 957 ha), majoritairement forestier (74%) et qui abrite 35 espèces d'intérêt communautaire. Un autre site N2000 désigné au titre de la Directive-Habitat est partiellement inclus dans le site de Rillé (site « Complexe du Changeon et de la Roumer »), il bénéficie d'une animation par le PNR Loire Anjou Touraine.

M. ANGLIO conclut en présentant quelques exemples d'actions possibles via Natura 2000 et ouvre la réflexion de l'auditoire avec la question suivante « **La biodiversité : un atout pour la vie d'un territoire forestier et ses habitants ?** »

2 - Bilan de l'animation 2018 du site Natura 2000 :

- **Historique** : Brièvement, Lucie DESVAUX complète les éléments de présentation du site Natura 2000 déjà apportés.

C'est l'occasion de rappeler que le site Natura 2000 voit le jour en 2006 et que le travail de la 1^{ère} structure animatrice (maître d'ouvrage : Syndicat mixte du Pays des Vallées de l'Anjou ; opérateur technique : Centre régional de la propriété forestière des Pays de la Loire) a permis de faire naître le Document d'Objectifs (DOCOB) en 2011 et de mettre en place des actions concrètes sur le territoire (2012-2015) : communication, groupes techniques de travail, projets de contrats...

A l'issue de ces trois années, le syndicat mixte du Pays des Vallées de l'Anjou et le Centre régional de la propriété forestière des Pays de la Loire choisissent de ne pas reconduire la convention d'animation. Les difficultés de mobilisation des outils Natura 2000, notamment en secteurs forestiers (contrats forestiers) conduisent à un découragement de la collectivité et de l'opérateur technique.

En 2017, une volonté forte des services de l'Etat, des acteurs du territoire et des élus de la communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire ouvre à cette dernière l'opportunité de reprendre l'animation du site Natura 2000.

- **Objectifs de 2018** :

Pour sa 1^{ère} année, 3 objectifs croisés ont alimenté les missions quotidiennes de l'animatrice et orientés les projets menés :

- ✓ Engager une appropriation du territoire, des enjeux, des acteurs clés et des dynamiques locales par la nouvelle structure pilote et son animatrice ;
- ✓ Communiquer et informer largement autour de la relance de l'animation de la ZPS ;
- ✓ Réinsuffler la dynamique de Natura 2000 dans les projets du territoire.

- **Les projets clés de l'année** :

- ✓ **Deux nouveaux outils de communication** créés sont présentés ; ils sont destinés à appuyer l'animation du site Natura 2000 :

- **Un livret de synthèse du document d'objectifs du site Natura 2000** - Cet outil répond au besoin d'avoir un nouveau support solide et actualisé d'informations sur le site Natura 2000, ses enjeux, ses objectifs et ses actions. Il permet d'appuyer le contact auprès des acteurs et élus locaux et de renseigner simplement les personnes liées à Natura 2000. En 2019, ce document sera disponible dans toutes les communes du site Natura 2000. Il est également rappelé que ce document est disponible pour les membres du COPIL.

- **Le panneau d'informations Natura 2000 au lac de Rillé** – Cet outil permet de valoriser des informations sur le site Natura 2000, ses enjeux, ses objectifs et ses actions sur un lieu fréquenté et apprécié du territoire. Il s'intègre plus globalement dans une démarche de valorisation de l'information sur le site du lac de Rillé. Les possibilités restent ouvertes pour envisager la mise en place de ce type de panneaux sur d'autres localisations « importantes » du site Natura 2000.

✓ **Un contrat Natura 2000 ?**

Une présentation de l'**outil « contrat Natura 2000 »** est faite et rappelle les principaux critères associés au montage de ce type de projet : « Un engagement volontaire dans la réalisation de travaux en faveur de la restauration de milieux naturels favorables aux espèces » ; « Une ou plusieurs mesure(s) d'action inscrite(s) au DOCOB » ; « Des contrats ouverts sur le territoire », etc.

→ Cette information ouvre **une discussion autour des contrats forestiers** : Sont-ils ouverts localement ? Sous quelles conditions ? Une enveloppe financière est-elle disponible pour les contrats sur le territoire ? Quelle réponse apporter pour les actions en milieux forestiers ?

→ **M. BLANCHARD** (CRPF Pays de la Loire) rappelle les difficultés rencontrées lors de la précédente animation triennale (2012-2015) du site. Les financements pour les projets de contrats forestiers étaient alors insuffisants.

Plusieurs projets potentiels avaient été dégagés par M. RENARD, ancien animateur du site (CRPF PDL), et avaient été laissés de côté pour les raisons évoquées précédemment. Le CRPF Pays de la Loire était alors particulièrement limité pour répondre aux sollicitations des acteurs forestiers : une situation décourageante pour la conduite de l'animation.

→ M. RENARD avait alors mené un important travail ciblant **l'agrément des Plans Simples de Gestion (PSG) forestiers au titre des annexes vertes Natura 2000**. Tous les plans simples de gestion du site Natura 2000 situés en région Pays de la Loire avaient alors été revus et agréés au titre de ces annexes, permettant de valider l'adéquation entre les préconisations de mesures de gestion établies par le PSG et les enjeux Natura 2000 locaux. En région Centre-Val de Loire, la stratégie d'intervention sur les PSG est différente : lorsque qu'un PSG arrive à son terme (25 ans) ou est révisé, celui-ci est systématiquement revu pour être agréé au titre de ces annexes Natura 2000.

→ **M. MASSE** (CRPF Centre-Val de Loire) et **M. PINARD** (DDT d'Indre-et-Loire) confirment le travail effectué et les démarches engagées. M. PINARD rappelle effectivement qu'au-delà des contrats Natura 2000 forestiers, l'agrément des PSG aux annexes vertes Natura 2000 est un outil très pertinent et qui permet d'agir directement sur les mesures de gestion forestières suivies par les propriétaires forestiers.

→ **M. PINARD** et **M. ANGLIO** réagissent aussi sur les possibilités de pouvoir aborder certains projets via les contrats ni agricoles ni forestiers actuellement ouverts sur le territoire et pour lesquels une enveloppe financière est actuellement disponible et suffisante pour couvrir les projets du territoire. L'importance d'avoir à disposition une enveloppe financière suffisante est remise en avant.

L'échange se conclut en rappelant qu'aujourd'hui **les contrats forestiers hors barèmes et les contrats 'ni-ni' sont ouverts sur le territoire**. Tous les moyens nécessaires seront mis en œuvre par l'animatrice pour appuyer la réalisation de projets pertinents et volontaires (accompagnement des porteurs de projet, identification de l'outil le plus adapté).

Lucie DESVAUX présente le projet de contrat amorcé au domaine du bois de la Céseraie à Ambillou. Celui-ci cible la restauration de deux landes humides et de deux étangs forestiers. Un travail partenarial avec le PNR Loire-Anjou-Touraine et **M. Riquet**, animateur du site Natura 2000 « Complexe du Changeon et de la Roumer » est mené sur ce projet, car la ZSC couvre également une partie de la propriété. La réalisation d'un diagnostic environnemental s'est fait en lien avec différents acteurs du territoire : ANEPE Caudalis, LPO Touraine et le Conservatoire Botanique du Bassin Parisien. Trois entreprises intéressées par ce projet sont venues réaliser une visite sur site. Nous espérons que les travaux soient réalisés fin 2019.

Question : Est-ce que le Conservatoire Botanique de Bretagne a également été sollicité pour ce type de projets pour la partie Pays de la Loire ?

→ A l'heure actuelle, non. Nous sommes en contact mais aucun projet n'a aujourd'hui nécessité l'intervention sur le terrain du Conservatoire Botanique de Bretagne. La sollicitation pour ce projet du Conservatoire Botanique du Bassin Parisien a surtout été le résultat d'une bonne opportunité de la présence du chargé d'études flore dans le secteur pour le jour de visite. Sa présence a permis de contrôler une donnée ancienne de *Luronium natans* sur la propriété. (Lucie DESVAUX)

Question : Comment est né ce projet ? (Mme BACHET, ASPIE)

→ Ce projet est l'un des projets laissé en suspens par M. RENARD (ancien animateur Natura 2000) en 2015. A l'époque, le projet n'avait pas pu aboutir, par manque de financements. A mon arrivée, j'ai repris contact avec tous les porteurs de projets de ces actions laissées en attente. Les membres de ce groupement forestier étaient toujours favorables à travailler sur les milieux naturels de leur propriété et nous avons ensemble engagé une poursuite du travail. (Lucie DESVAUX)

Question : Avez-vous eu d'autres projets de ce type cette année ? (Mme BACHET, ASPIE)

Des pistes de projets ont été soulevées mais concrètement seul ce projet est allé plus loin, pour diverses raisons (maturité du projet, pertinence d'actions...). Nous espérons que ce projet pourra engager une dynamique sur le territoire et permettra de dégager d'autres opportunités. Dans tous les cas, en 2019, un travail plus approfondi de ciblage de secteurs potentiels et de démarchage de propriétaires sera engagé. (Lucie DESVAUX).

→ M. Mélo conclut cette phase d'échanges en rappelant que le travail d'ores-et-déjà mené est gage d'une bonne dynamique et d'un investissement marqué par la structure animatrice.

▪ Les évaluations des incidences :

Lucie DESVAUX rappelle que l'un des leviers de Natura 2000 repose sur la démarche d'évaluation des incidences. Cet outil permet de vérifier la bonne prise en compte des enjeux locaux Natura 2000 dans la réalisation d'un projet. Plusieurs projets ont ainsi été accompagnés au cours de l'année 2018.

Il est rappelé que l'animatrice intervient en qualité d'aidant au montage des dossiers réglementaires, à l'identification des enjeux du site et à leur bonne prise en compte dans le projet envisagé.

Les services de l'Etat restent seuls décisionnaires sur la validité du dossier élaboré et sur la validation du projet. Aucune plus-value/avantage des projets liés à la Communauté de communes n'existe du fait que l'animation Natura 2000 soit également portée par la collectivité.

Question : Comment fonctionne le téléski nautique installé à Rillé ? (Mme BACHET, ASPIE)

→ C'est un moteur électrique qui parcourt le câble tendu entre les deux poteaux et tracte la personne en skis (Lucie DESVAUX).

Question : Y a-t-il une surveillance sur les collisions des oiseaux avec le câble ? Est-il envisageable de le rendre plus visible ?

→ Aucune collision n'a été répertoriée depuis l'installation du téléski. Les services de l'Etat gardent une vigilance sur ce projet et son impact sur les enjeux du site. A l'heure actuelle, aucune mesure n'est prévue pour améliorer la visibilité du câble. Cela pourra être envisagé avec le gérant du téléski quand le câble sera à rénover/changer (Lucie DESVAUX).

3 – Les suivis ornithologiques de 2018 :

Un travail partenarial est mené avec la LPO Touraine et la LPO Anjou pour la réalisation d'inventaires ornithologiques sur le territoire de la ZPS.

M. PRESENT (LPO Touraine) et **M. ROCHIER** (LPO Anjou) ciblent les espèces visées par ces inventaires : le Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus haliaetus*), la Cigogne noire (*Ciconia nigra*) et la colonie d'ardéidés du lac de Rillé.

Ils précisent que les effectifs connus sur la ZPS sont faibles, mais que le site possède un très fort potentiel : de vieilles forêts de futaies, de nombreux étangs forestiers... Les difficultés d'observation sont notamment liées à la discrétion remarquable de ces deux espèces.

Une méthode de suivi par « surveillance » aérienne est conduite. Elle vise à repérer les oiseaux en transit (entre leurs nids et leurs sites d'alimentation) pour identifier leurs trajectoires et éventuellement la localisation du nid. Localement, **une véritable solidarité de travail complémentaire** s'est instaurée sur le territoire entre diverses associations naturalistes (ANEPE Caudalis, LPO, GRCN...) et permet d'optimiser les prospections. Toutefois, l'identification des nids reste difficile et bien souvent aléatoire.

En 2018 : 2 nids de balbuzards suivis et 1 couple localisé => 3 jeunes à l'envol minimum ; Aucun nid de cigogne noire identifié mais plusieurs massifs forestiers très fréquentés.

Question : Quelle distance peuvent parcourir les balbuzards pêcheur pour se nourrir ? Certains viennent-ils s'approvisionner au lac de Rillé ?

→ Les oiseaux peuvent parcourir jusqu'à environ 10/12 kms depuis leur nid pour se nourrir. Il existe même une donnée d'une trajectoire de 18kms, ce qui « à vol d'oiseau » représente déjà une distance conséquente. Effectivement, chaque année, des observations ciblent la présence du balbuzard pêcheur aux alentours du Lac de Rillé (M. ROCHIER).

Question : Comment pourrait-on optimiser la découverte des nids ?

→ La recherche des nids en hiver est une bonne option. Les arbres dépourvus de feuilles permettent plus facilement les découvertes. Un travail de recherche dans les massifs forestiers est mené en ce sens (M. PRESENT). Le territoire est maillé de nombreuses propriétés privées ; le travail conjoint avec le CRPF vers le contact des propriétaires forestiers permet d'avancer progressivement dans l'analyse des massifs forestiers du site. Pour rappel, aucun inventaire n'est réalisé sur des parcelles privées sans l'accord préalable du propriétaire (Lucie DESVAUX).

Concernant le suivi des ardéidés au lac de Rillé, de bons résultats ont été obtenus : une nouvelle reproduction de la Grande aigrette (*Ardea alba*) et une bonne année pour le Héron pourpré (*Ardea purpurea*). Le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) n'a pas été observé ; un constat partagé par de nombreuses régions métropolitaines. M. PRESENT rappelle que les conditions d'inventaire sur la héronnière sont difficiles : niveaux d'eau, végétation très dense, etc. ce qui conduit très probablement à une sous-évaluation des effectifs. Une réflexion pour l'amélioration de la méthode est en cours.

Question : Un suivi des canards est-il réalisé à Rillé ? Les effectifs apparaissent de plus en plus réduits ; cela est certainement en lien avec l'augmentation de la population de silures. Est-il envisagé de les réguler ? (Mr CHARTIN, Association Cavités 37).

→ Aucun suivi des anatidés n'est aujourd'hui réalisé sur le lac, mais effectivement c'est un constat qui nous a déjà été partagé. (M. PRESENT) Aucune régulation des silures n'est pour l'instant envisagée. La connaissance de cette population est très minime. Un projet global de gestion sur le site du lac de Rillé est en train d'émerger à la Communauté de communes ; il permettra notamment de cibler les enjeux hydrauliques, environnementaux et touristiques de ce site et de s'interroger sur les problématiques existantes. Une vidange du lac de Pincemaille devrait voir le jour, cela permettra d'identifier plus précisément la population de silures du site. (Lucie DESVAUX).

Question : Et qu'en est-il des sédiments du Lac ?

→ Pour répondre à cette question, **M. GALLARD** (CCTOVAL) interpelle les présidents de syndicats de rivières présents dans la salle. **M. RINGENBACH** (Syndicat du Bassin de l'Authion et de ses Affluents) évoque que la question des sédiments et du transit sédimentaire est récurrente sur le site du Lac de Rillé et notamment de la retenue de Pincemaille. Un contrat territorial « Quantité et Qualité » est mis en place sur le secteur ; il permettra prochainement de mettre en place les études nécessaires (hydraulique, bathymétrique) pour mieux connaître les fonds sédimentaires du lac et leur transit. Forts de cette connaissance, les actions nécessaires pourront ensuite être mises en place, notamment dans la phase active du plan de gestion du site.

Pour conclure ces échanges et cette 3^{ème} partie, Lucie DESVAUX précise que les inventaires ornithologiques sur la ZPS seront reconduits en 2019 et 2020.

4 - Les perspectives pour l'animation 2019 :

Le travail mené en 2018 sera poursuivi sur l'année 2019 avec une priorisation des actions liées à l'animation forestière du site Natura 2000.

Quelques exemples d'actions à porter : faire le lien avec le CRPF sur les élaborations/renouvellements de PSG, identifier et analyser des secteurs favorables à la mise en place de contrats Natura 2000, favoriser le contact avec les propriétaires forestiers, développer la communication et le travail commun (groupes de travail) sur la thématique « Forêt ».

En parallèle, un suivi spécifique du Pic cendré (*Picus canus*) sera mené sur la ZPS en 2019 et 2020. Il émane d'un suivi plus global mené à l'échelle de la région Centre-Val de Loire, visant à inventorier les peuplements forestiers favorables du territoire en appliquant un protocole défini et standardisé. Le site Natura 2000 a été retenu pour pouvoir mener cette démarche. Un travail avec la LPO et le CRPF Centre-Val de Loire a d'ores-et-déjà été amorcé pour cibler les secteurs pertinents et organiser les prospections en contactant les propriétaires concernés.

La présentation de ce travail ouvre un échange autour de l'équilibre proies/prédateurs, de la préservation et du prélèvement des espèces.

Question : Qu'en est-il du prélèvement des espèces prédatrices ? L'inventaire du pic cendré est intéressant ; mais dans quelle mesure la préservation de cette espèce est-elle possible sans prélèvement des espèces prédatrices, telles que les martres ? La restauration des milieux naturels amène aussi à l'augmentation du nombre de prédateurs. (Mr CHARTIN, Association Cavités 37).

→ Natura 2000 n'a pas vocation à intervenir sur la régulation et le prélèvement des espèces (Lucie DESVAUX). M. PRESENT et M. BAETA (GRCN) évoquent tour à tour qu'il est important de s'appuyer sur des données et arguments certifiés pour évoquer les variations d'effectifs d'une espèce et les « impacts » d'une relation proie-prédateur. M. BAETA (GRCN) rappelle que l'équilibre proie-prédateur est une composante universelle dans la nature, ayant toujours existé et permettant la régulation naturelle des espèces entre elles. Mme MELO (présidente du COPIL) conclut cet échange sur le fait que la veille sur les milieux naturels et les espèces est un outil clé pour suivre l'évolution de ces interactions.

→ M. ANGLIO indique que le cas du silure relève d'une problématique plus globale autour des espèces invasives que l'animatrice au travers de l'outil Natura 2000 est susceptible d'aborder sur le site.

5 - Questions diverses :

Les échanges ayant d'ores-et-déjà été denses au cours de la séance et l'assemblée ne manifestant pas de remarques complémentaires, nous décidons de poursuivre sur le terrain.

→ Depuis la digue de la retenue de Pincemaille, Lucie DESVAUX présente rapidement le site du Lac de Rillé aux membres du COPIL : historique, fonctionnement global, dynamique actuelle. Cette visite permet aussi d'observer les projets faisant l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000 autour du lac : télési nautique, accrobranches, camping Huttopia et d'évoquer ensemble les mesures ayant été prises pour réduire les impacts sur les enjeux naturels. L'installation prochaine des panneaux Natura 2000 présentés en séance est également évoquée. M. PRESENT complète ce temps d'échanges en évoquant les différentes espèces que l'on peut observer sur le site et en commentant les observations du jour.

Mme MELO remercie une nouvelle fois les personnes présentes lors de cette réunion et précise que nous restons à disposition pour toute question complémentaire. Le COPIL se conclut vers 17h.

CONTACT :

Lucie DESVAUX

Animatrice Natura 2000

Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire

2 rue des sablons – 37 340 CLERE-LES-PINS

02.47.97.26.64 – 07.57.53.08.38 – ldesvaux@cctoival.fr

